

Titre Professionnel

**Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises
RNCP40990**

**Nom du certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de
l'insertion**

Date d'enregistrement de la certification : 24-08-2025

PUBLIC : Tout public

PRÉ-REQUIS : Aucun

DURE : 200 heures + 280 heures de stage en entreprise

DATES : à définir

HORAIRES : à définir

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- Minimum : 4
- Maximum : 20

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

LIEU DE LA FORMATION : 13 rue de la Montjoie 93210 SAINT-DENIS

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 01 42 56 62 69

TARIFS : 4000 € net de TVA.

Informations complémentaires :

Si vous effectuez un financement personnel de votre formation, celle-ci pourra débuter immédiatement après la signature du contrat. En revanche, si votre formation est financée par le CPF ou le Pôle Emploi, un délai de 14 jours de traitement sera à observer avant l'entrée en formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

1. Élaborer et mettre en œuvre une offre globale de transport routier de marchandises, y compris à l'international :
2. Piloter les trafics réguliers sous contrat de sous-traitance
3. Optimiser l'ensemble des moyens liés à l'activité de transport :

CONTENU

PÉRIODE D'INTÉGRATION.

- Présentation des objectifs de formation
- Connaissance de l'environnement professionnel
- Sensibilisation au développement durable
- Adaptation du parcours de formation.

MODULE 1.

CONCEVOIR, ORGANISER, METTRE EN ŒUVRE ET PILOTER DES PRESTATIONS DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES JUSQU'À LA CLOTURE DES DOSSIERS

- Étudier la faisabilité des demandes de transport, y compris affrétées, les tarifier et transmettre par écrit une proposition technique détaillée au donneur d'ordres
- Affecter, affréter et planifier les moyens adaptés à la réalisation des opérations de transport routier de marchandises
- Encadrer au quotidien une équipe de conducteurs dans le respect des réglementations en vigueur
- Coordonner l'exécution de chaque opération de transport, renseigner les tableaux de suivi et contrôler le respect des objectifs qualité et de rentabilité fixés par l'entreprise

Validation par CCP/Bloc de compétences

MODULE 2.

PILOTER DES TRAFICS REGULIERS SOUS CONTRAT DE SOUS TRAITANCE

- Négocier et contractualiser les opérations de transport régulièrement sous-traitées
- Superviser les opérations de traction, groupage, dégroupage ou camionnage
- Assurer le service après-vente des opérations de livraisons et de retours de marchandises

Validation par CCP/Bloc de compétences

MODULE 3.

OPTIMISER L'ENSEMBLE DES MOYENS LIES A L'ACTIVITE DE TRANSPORT

- Animer et superviser l'activité du personnel du service exploitation
- Reconstituer les indicateurs de performance de l'activité globale et, si besoin, préconiser des mesures correctives

Validation par CCP/Bloc de compétences

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur.
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant en format papier à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation. Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE :

- Taux d'obtention : 87%
- Possibilité de validation d'un/ou des blocs de compétences : oui
- Equivalences, passerelles, suite de parcours : non
- Les débouchés : création de sociétés de transport lourd, léger, commissionnaires et exploitation

PROCEDURE D'EXAMEN :

Les compétences des candidats issus de la formation sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation